

**BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS**

Intitulé du service versant :		
Département – Direction enfance famille Service d'évaluation et d'accompagnement des mineurs non accompagnés		
		N° de versement : 2915W
		Métrage :1.80 ml

Date du versement : 15/05/2025	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 10%;"></td><td>Exemplaire destiné au service versant</td></tr><tr><td>1</td><td>Exemplaire destiné aux Archives</td></tr></table>		Exemplaire destiné au service versant	1	Exemplaire destiné aux Archives
	Exemplaire destiné au service versant				
1	Exemplaire destiné aux Archives				

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-16	Dossiers d'évaluation des mineurs non accompagnés (MNA) accueillis Pour ces années, durant lesquelles il n'existait pas de service spécialisé dans l'accueil des MNA, on trouve dans les boîtes à la fois des dossiers de mineurs reconnus, de jeunes déboutés dans leur demande de reconnaissance de leur minorité et, parfois, de jeunes ayant fugué avant la fin de la procédure. Classement par année d'arrivée, puis par ordre alphabétique. Échantillonnage systématique mis en œuvre dans le respect du cadre méthodologique d'évaluation des archives publiques de 2014. On a calculé le nombre moyen de dossiers par boîte de 10 cm de largeur en comptant le nombre de dossiers conservés dans 8 boîtes : il s'établit à 20 dossiers par boîte en 2014-2016 et 30 en 2017-2019.	2012-2019		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-2	2012-2013 Conservation exhaustive. Un seul dossier pour 2012.			
1	A-L			
2	M-Z			
3-4	2014 Effectif de départ : 83 dossiers. Conservation de 2 boîtes, ce qui excède le nombre de dossiers (30) prescrit par le cadre méthodologique de 2014 puisque chaque boîte contient environ 20 dossiers.			
3	A-B			
4	O-Z			
5-6	2015 Effectif de départ : 106 dossiers. Conservation d'1 dossier sur 3, soit 2 boîtes (environ 40 dossiers).			
5	B-H			
6	P-T			
7-8	2016 Effectif de départ : 169 dossiers. Conservation d'1 dossier sur 4, soit 2 boîtes (environ 40 dossiers).			
7	A			
8	M			
9-10	2017 Effectif de départ : 196 dossiers. Conservation d'1 dossier sur 4, soit 2 boîtes (environ 60 dossiers).			
9	D			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
10	I-K			
11-13	2018 Effectif de départ : 322 dossiers. Conservation en principe d'un dossier sur 6, ce qui aurait dû conduire à ne garder que 2 boîtes. On en a cependant conservé 3 (environ 90 dossiers), pour compenser le fait que l'échantillon de l'année 2019 est très légèrement inférieur à ce qu'il aurait dû être.			
11	C			
12	M-N			
13	T			
14-16	2019 Effectif de départ : 642 dossiers. Conservation d'un dossier sur 6, soit 3 boîtes (environ 90 dossiers).			
14	D			
15	G-K			
16	T-Z			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le 15/05/2025

La Directrice des Archives départementales du Doubs,

Nathalie ROGEAUX